

# Bachelier en ergothérapie

<b>HELHa Campus Montignies</b> 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

TRAVAIL DE FIN D'ETUDES			
Code	PAEG3B84ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Emilie BRASSET</b> (emilie.brasset@helha.be) Célie CAMBIER (celie.cambier@helha.be) Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Audrey GONZALES (audrey.gonzales@helha.be) Pierre-Olivier ROBERT (pierre-olivier.robert@helha.be) Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Cécile LEROY (cecile.leroy@helha.be)		
Coefficient de pondération		150	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

## 2. Présentation

### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à mettre en dynamique l'ensemble des blocs 1, 2 et 3 au travers de la réalisation d'un travail de fin d'études (TFE) en y intégrant le développement de son identité professionnelle.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
  - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
  - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
  - 1.4 Construire son projet professionnel
  - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
  - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
  - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
  - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
  - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
  - 3.3 Participer à la démarche qualité
  - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
  - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
  - 5.2 Utiliser les outils de communication existants

### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'effectuer une recherche documentaire,

- (2) de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie
- (3) de construire une méthodologie rigoureuse,
- (4) de présenter et synthétiser les résultats de son projet,
- (5) de faire une analyse critique de son travail.
- (6) de s'approprier une identité professionnelle d'ergothérapeute.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG3B84ERGA Travail de fin d'études

36 h / 15 C

### **Contenu**

Au terme de la rédaction de son TFE, l'étudiant doit être capable de poser une problématique dans un contexte donné en lien avec l'ergothérapie, de construire une méthodologie rigoureuse, d'évaluer son travail, de synthétiser et présenter les résultats, de faire une analyse critique de son travail.

Dans un second temps, l'étudiant doit être capable de défendre son sujet à l'oral devant un jury d'experts en s'appropriant son identité professionnelle d'ergothérapeute.

### **Démarches d'apprentissage**

L'étudiant est accompagné pour la réalisation de son TFE dans le cadre des cours de méthodologie et par son promoteur.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

- Dans un premier temps, suivi et guidance par la commission TFE pour élaborer le projet de l'étudiant et s'assurer de sa cohérence tant dans l'utilisation des concepts abordés qu'avec la réalité de terrain.

- Dans un deuxième temps, chaque étudiant est accompagné d'un promoteur et/ou d'un co-promoteur pour assurer la continuité du suivi jusqu'à la soutenance orale.

- Un Cahier de suivi TFE est proposé, servant de support de communication entre l'étudiant, le promoteur, le co-promoteur et la commission TFE.

Ce cahier permet de fixer des échéances avec le promoteur pour le suivi du travail de l'étudiant et d'écrire des commentaires comme repères dans la rédaction et la démarche réflexive.

### **Sources et références**

Règlement du TFE disponible sur ConnectED

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Tous les documents ressources sont sur le cours TFE sur Connected.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

- L'étudiant doit se référer aux démarches indiquées dans le règlement du TFE disponible sur connected. Si l'étudiant ne suit pas le règlement ou l'échéancier indiqué au cours de l'année par la commission TFE, cette dernière peut décider de post-poser à une session ultérieure l'évaluation (écrite et orale) du TFE.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

### **Dispositions complémentaires**

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).